

COMPTE RENDU PROVISOIRE

DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DU REGROUPEMENT POUR LA MISE EN VALEUR

DU SECTEUR DE LA RUE SAINT-LAURENT

Tenue le 15 novembre 2022 au centre Raymond-Blais

Etaient présents :

Steve Dorval
Régis Côté
Jessie Moore-Tremblay
Francine Wellman
Claude Grégoire
Pierre Gouin
Jérémy Charest
François Bilodeau
Jeanne-D'Arc Leclerc
Michèle Brault

Marc-André Bélanger
Huguette Gagnon
Louis D'Anjou
Sébastien Lepage
Francine Mailloux
Lucie Poulin
Daniel Charest
Réjean Bargoné
Dany Pelletier

Raymond Labrecque
Monica Beaudet
Bertrand Tremblay
Bruno Trempe
Emilien Bouffard
Michèle Trudel
Roger Parent
Georges-Étienne Noel
Marc-André Boucher

1- Ouverture de l'assemblée à 19h30

Le président M. Emilien Bouffard souhaite la bienvenue à tous et constate que le quorum est atteint. Il présente les membres du conseil d'administration en soulignant l'absence de Mme Marie-Josée Mainville et M. Louis Montambault pour cause de santé. Il souligne la présence M. Steve Dorval, conseiller du quartier et de la candidate aux dernières élections Mme Monica Beaudet. Il mentionne aussi présence de l'attaché politique du député M. Bernard Drainville, M. Marc-Antoine Bélanger.

2- Adoption de l'ordre du jour

On ajoute au point varia :

- Le problème de la renouée japonaise,
- L'ajout d'une flèche au feu de signalisation coin St-Laurent et Guillaume Couture,
- Dénéigement secteur de la côte L'Hébreux
- L'érosion des berges à l'est de l'église Saint-Jeanne-D'Arc
- Nettoyage des branches sur les berges
- Sécurité sur la piste cyclable

L'ordre du jour est proposé par M. Sébastien Lepage appuyé par Mme Michèle Brault et adopté à l'unanimité.

3- Adoption du compte rendu de l'assemblée générale du Regroupement tenue le 23 novembre 2021

Le compte rendu de l'assemblée générale du 23 novembre 2021 est résumé par Le président. Aucune remarque n'est faite par l'assemblée.

L'adoption est proposée par Mme Huguette Gagnon et appuyée par M. François Bilodeau.

4- Rapport annuel 2021-2022

Le président mentionne que des rencontres en mode visioconférence ont été régulièrement tenues depuis le début des mesures de confinement dictées par la Direction de la santé publique en raison de la pandémie. Il mentionne la cooptation de M. Marc-André Boucher en cours d'année et le départ de M. Georges Auger pour des raisons de santé.

M. Emilien Bouffard énumère chacun des points du rapport annuel 2021-2022 et invite les personnes concernées à commenter certains points.

A- Nettoyage des berges

Le président rappelle que le Regroupement n'organise plus le nettoyage des berges mais a assisté l'organisme Le Filon qui a organisé un nettoyage de plus petite envergure cet été. Il mentionne aussi que l'école Pointe-Lévy a fait une tentative qui n'a pas vraiment fonctionné.

Un citoyen, M. Régis Côté, mentionne que des branches, présumément suite à un émondage, sont laissées sur les berges entre le Domaine Baribeau et les Riverains. M. Dorval explique que les berges appartiennent au gouvernement provincial et que les eaux sont au gouvernement fédéral. Il rappelle que Québec bénéficie de sommes importantes pour l'aménagement de ses berges en raison de sa position de capitale nationale mais que Lévis n'a jamais pu bénéficier d'une partie de ces sommes qui ont servi à aménager les berges de Québec.

Un autre résident mentionne que les émondeurs du terrain adjacent au Domaine Baribeau ne ramassent pas les branches coupées.

B- Ferme Chapais

Le président explique que le Regroupement se préoccupe beaucoup de l'avenir de l'ex Ferme Chapais et que les autorités doivent consulter les peuples autochtones avant de prendre des décisions. M. Dorval affirme que la Ville a toujours l'orientation de garder ce secteur public et espace vert mais que rien de nouveau n'est survenu dernièrement.

C- Percées visuelles

Le président apporte que ce point mobilise particulièrement les administrateurs du Regroupement. Il explique les efforts que la Ville a faits dans le passé pour que les citoyens voient le fleuve en taillant ou émondant les arbres dans les endroits publics entre la rue et le fleuve. Il ajoute que dans le secteur Baribeau, malgré un engagement de la Ville prises il y a bientôt 5 ans et visant à améliorer des percées visuelles, force est de constater que rien n'a été fait et que plusieurs citoyens en sont victimes.

M. Emilien Bouffard dit avoir contacté le président des syndicats du Domaine Baribeau, M. Émilie Hudon et a eu une fin de non-recevoir de sa part au sujet d'un éventuel émondage de ce secteur. Le président fait d'ailleurs remarquer que personne du Domaine Baribeau n'est présent à la présente assemblée générale.

Dany Pelletier apporte que les citoyens du secteur Contillet ont construit ou acheté leur propriété alors qu'il n'y avait pas de forêt entre eux et le fleuve et ne s'attendait jamais à ce que ce mur de végétation vienne leur enlever la vue sur le fleuve et l'horizon. Il déplore que l'évaluation municipale augmente encore et affecte les taxes malgré la perte de vue sur le fleuve.

M. Steve Dorval explique que l'évaluation est basée sur les montants des transactions réalisées dans le secteur, toutefois, il confirme que les syndicats du Domaine Baribeau ne se disent aucunement engagés à entretenir ces arbres en maintenant une vue pour les résidences du secteur Contillet. Il reconnaît aussi le litige est entre les deux groupes de propriétaires et que la Ville n'a aucun pouvoir dans ce conflit.

Un citoyen rappelle que les derniers maires de la Ville s'étaient engagés à négocier avec les gens de Baribeau pour que cette vue soit maintenue; il rappelle aussi que les coupes illégales et le vandalisme pourraient revenir s'il n'y a pas d'issue.

M. Dany Pelletier affirme avoir contacté une avocate pour faire la lumière sur cette affaire et attend les développements.

D- Renoué japonaise

Le président explique que la renouée japonaise est une plante qui se répand très rapidement et envahit les milieux humides dont les berges. Mme Huguette Gagnon dit être particulièrement touchée par ces plantes qui lui obstruent la vue sur le fleuve.

Le conseiller M. Steve Dorval rapporte que la Ville coupe les renouées qui sont sur le terrain du Ministère du transport (la piste cyclable) mais ne peut couper d'arbres ou plantes sur l'estran, à moins d'obtenir un certificat du Ministère de l'environnement. C'est ce que la Ville compte faire et l'appui du Regroupement sera peut-être nécessaire.

M. Régis Côté apporte que sur d'autres sites la seule façon de s'en débarrasser est d'excaver à la pelle mécanique et d'envoyer le matériau dans un site d'enfouissement.

Mme Huguette Gagnon intervient pour dire que de la gare fluviale jusqu'au chemin du Fleuve, aucun autre endroit que la baie devant chez elle (environ du 3700 au 3850 St-

Laurent), n'est envahi par la renouée. Elle affirme qu'auparavant, c'étaient les citoyens qui entretenaient les berges devant leur propriété mais que récemment un citoyen qui l'avait fait s'est fait interpeller par la police et aurait dû faire face à la justice. Elle prétend que la Ville avait toujours entretenu la renouée sur les berges jusqu'en 2019 et dit avoir fait une demande par écrit à la Ville pour que celle-ci intervienne. Elle apporte que la Ville a instruit les citoyens de la façon d'affaiblir les plans de renouées du Japon mais ne le fait pas sur les berges. Elle illustre des dires en distribuant des photos.

RÉSOLUTION

Mme Gagnon propose que la Ville fasse la coupe annuelle de la renouée du Japon le long du fleuve et que si nécessaire, que le Regroupement s'offre pour mobiliser les citoyens à aider la Ville. Cette proposition est appuyée par M. Claude Grégoire.

Mme Gagnon précise qu'elle ne préconise pas que les citoyens le fassent sans la permission et la supervision de la Ville.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

E- Mise à jour du site Web

M. Marc-André Boucher fait la démonstration du site Web qu'il a mis à jour et amélioré. Il compte y mettre un accès qui permette de voir tous les procès-verbaux des rencontres du Regroupement. Le site aura son pendant sur une page Facebook. On y retrouve des liens dont celui d'une carte interactive pour connaître les travaux publics en cours.

L'adresse est ruesaintlaurent.org.

F- Parc du Domaine Etchemin

Le président rappelle que le Regroupement demande depuis quelques années à la Ville d'installer des tables à pique-nique et des bancs sur le site du parc Etchemin et rien n'y est fait.

M. Steve Dorval affirme pour sa part que le budget a été réservé pour ces équipements l'été prochain. Il y aura aussi des abris.

G- Vitesse excessive sur St-Laurent

Le président rappelle que le Regroupement avait fait des pressions à la Ville pour que des solutions soient trouvées pour réduire la vitesse autour du parc de l'anse Tibbitts, dans la côte du Diamant Bleu ainsi que sur la section entre le Contillet et le Domaine Baribeau.

M. Bruno Trempe mentionne que ce n'est pas d'abaisser les limites de vitesse qu'il faut faire mais faire respecter les limites existantes.

M. Steve Dorval affirme que la Ville a acheté dernièrement des appareils pour lire et afficher la vitesse en temps réel et que ceux-ci seront déployés dans la ville.

H- Hôtel Victoria

M. Marc-André Boucher apporte que la position qu'a prise le Regroupement au sujet de la démolition de l'hôtel Victoria s'est faite trop rapidement sans consulter les résidents du secteur concerné. Il demande aux membres présents de se prononcer. . Pierre Guin explique que son rôle de guide touristique l'a porté à déplorer la démolition de l'ancien hôtel Victoria et le Regroupement a pris position pour conserver et restaurer l'ancien hôtel.

M. Steve Dorval explique que la Ville tient à interdire la démolition tant qu'un projet de remplacement satisfaisant n'est pas déposé; selon lui un tel projet est sur le point d'être déposé.

RÉSOLUTION

M. Régis Côté propose d'appuyer la démolition de l'ancien hôtel Victoria au profit d'une construction qui respecte toutes les normes et conserve le caractère d'époque. M. Raymond Labrecque l'appuie et la proposition est adoptée à l'unanimité.

I- Parement de soutènement de la piste cyclable

Le président rappelle que dans le secteur du 6761 St-Laurent la cage d'encrochement soutenant la piste cyclable semble endommagée et que le Service des travaux publics qui en a été saisi a déclaré qu'il n'y avait aucun danger et que la situation était normale. Or, dernièrement, des citoyens ont remarqué que le pavé de la piste s'affaissait à cet endroit et réclame des réparations.

Steve Dorval dit s'être assuré de l'ouverture d'un dossier au Service des travaux publics et que ce service devrait répondre directement au Regroupement qui a fait cette demande.

J- Comité de liaison Valero

Le président apporte que le Regroupement siège sur le comité de liaison de Valero avec la communauté et qu'un des dossiers importants cette année, via un sous-comité d'embellissement, est l'amélioration des installations du parc de la Jetée près du quai. On veut explorer la possibilité d'installer un bloc sanitaire, refaire les présentoirs et revoir le mobilier du parc.

On verra aussi à l'apparence des tuyaux qui passent au-dessus de la piste avant la montée. M. Francine Mailloux souhaite que ces conduits soient revus pour être décoratifs.

M. Steve Dorval, qui est aussi sur ce comité, apporte que l'intention de Valero est de retirer tous ces panneaux pour rendre les tuyaux moins voyants.

K- Travaux sur la rue Saint-Laurent

M. Steve Dorval explique que la rue a été refaite sur une bonne longueur cette année et l'an dernier; il mentionne que les trottoirs ont été refaits au minimum pour pouvoir faire

plus de réfection de chaussée. Prochainement, c'est la chaussée de la côte Rochette à la traverse qui sera refaite. Il mentionne aussi que le problème du manque de stationnement dans le secteur du parc et compte insister pour que la Ville l'améliore.

Un citoyen apporte que la répartition des stationnements réservés pour certains résidents s'est faite en 2000 mais est mal répartie en 2022. Cette politique sera repensée cette année selon M. Dorval.

L- Ascenseur et hôtel face à la Traverse

Le président rappelle le projet de construction d'un hôtel dans le secteur de la Traverse et celui de la mise en place d'un ascenseur. Il demande au conseiller de faire un compte-rendu de ces projets.

M. Dorval rapporte que le promoteur ne répond pas aux règles actuellement même si la Ville l'a avisé de façon légale. La Ville menace de mettre fin à l'entente.

M- Trottoir dans la côte Rochette

La côte Rochette étant de plus en plus fréquentée et même ouverte en hiver maintenant, M. Steve Dorval affirme que la réfection de la côte Rochette avec un trottoir serait mise sur la liste des projets de 2024.

5- Lecture et adoption des états financiers

M. Pierre Gouin présente les états financiers qui se résument à des revenus de 1 502\$, des dépenses de 950\$ et à un actif de 3 710\$ sans dette. Il rappelle que le Regroupement ne souscrit plus à une couverture d'assurance.

L'adoption des états financiers est proposée par M. Dany Pelletier appuyé par M. Réjean Bargoné.

6- Plan de communications

M. Marc-André Boucher met en lumière qu'il a fait des constats cinglants quand il a joint le Regroupement, notamment le manque d'intérêt résidents, manque d'implication, manque de visibilité, manque de crédibilité et manque de transmission.

Pour y remédier il a proposé de créer un poste de v.-p. aux communications, une page Facebook, de créer une infolettre, de consulter les membres plus souvent, de créer des activités de financement et d'utiliser des envois postaux régulièrement.

En réaction, Mme Huguette Gagnon favoriserait la reprise du nettoyage des berges et une chaîne de courriels. On apporte aussi que la tenue de deux assemblées générales par année serait souhaitable. Il reste quand même à recueillir les adresses courriels des résidents.

Un autre résident dit avoir apprécié les 3 affiches disposées le long de la piste cyclable et annonçant l'adresse du site Web ainsi que la page Facebook. Il avance qu'on manque notre chance de faire valoir nos bons coups.

Une dame déclare qu'elle venue à l'assemblée à cause des affiches placées sur le bord de la piste cyclable.

M. Claude Grégoire apporte que Valero a le contrôle sur le Regroupement et le déplore. D'après lui, le comité d'embellissement avait, à l'époque, accepté une stratégie pour l'enfouissement des conduites le long du fleuve avec la participation d'ingénieurs; mais du jour au lendemain, les représentants municipaux qui participaient au comité de liaison de Valero ont fait volteface et le projet est tombé.

Enfin, M. Steve Dorval rappelle les débuts du Regroupement en évoquant qu'en 1992, suite à l'annonce de l'abandon des voies ferrées, la Ville envisageait de permettre la construction d'habitations et de condos. Suite aux démarches et à la ténacité du Regroupement, cette bande a été transformée en parc linéaire et en piste cyclable. Ce fut la même chose pour la sauvegarde de la Maison Fréchette puis pour le nettoyage des berges.

Il rappelle aussi la refonte de la politique des parcs et des espaces verts à Lévis et invite fortement tous les citoyens à s'exprimer sur les pages de sondage sur le site de la Ville dans les prochaines semaines.

Enfin, il insiste pour que le Regroupement à prendre les devants pour faire valoir les valeurs ou les projets avec du travail de recherche et de consultation d'experts et non seulement s'exprimer quand il est trop tard et quand les décisions sont prises.

Une dame apporte qu'on devrait mobiliser les résidents à mobiliser leurs voisins.

RESOLUTION

M. Marc-André Boucher propose de mettre en place un comité consultatif avec les autres comités, regroupements et commerces du quartier agrandi et de se faire un plan pour travailler avec eux dans le but d'avoir un meilleur rapport de force.

Il n'y a pas de « secondeur » mais tous se disent pour la proposition sans abstention.

7- Elections des administrateurs

Le président explique que 4 à 6 postes peuvent être mis en élection compte tenu de la démission de M. Louis Montambault et de M. Georges Auger ainsi que du fait que deux autres membres se sont portés volontaires à mettre leur poste en élection, soit François Bilodeau et Marc-André Boucher.

Voici la liste des mises en candidature et acceptations

Mises en candidature	Proposeurs	Acceptations ou refus de la mise en candidature
François Bilodeau	Dany Pelletier	Accepté
Dany Pelletier	François Bilodeau	Accepté
Jeanne D'Arc Leclerc	Emilien Bouffard	Accepté

Huguette Gagnon	Georges Etienne Noel	Accepté
Sébastien Lepage	Dany Pelletier	Il refuse

Le nombre de mises en candidature acceptée étant moindre que le nombre de postes, les candidats ayant accepté sont déclarés élus par le président d'élection.

8- Varia

8.1 Coin St-Laurent et Guillaume Couture

M Bruno Trempe explique que les automobilistes qui arrivent à l'extrémité ouest de la rue St-Laurent auraient avantage à tourner à l'ouest sur une flèche verte pour ne pas à avoir à faire un arrêt obligatoire. Cela désengorgerait la circulation sur la rue aux heures de pointe. M. Steve Dorval suggère à M. Trempe de faire la demande par écrit à la Ville et de placer un appel au 311.

8.2 Érosion des berges à l'est de l'église Ste-Jeanne D'Arc

Une dame apporte que les arbres palétuviers à l'est de l'église Ste-Jeanne-D'Arc près du Chantier Russel, sont menacés par l'érosion des berges et que la Ville devrait les protéger.

M. Steve Dorval affirme qu'il n'y a pas de projet spécifique à ce sujet pour l'instant mais que ce point serait tout à fait recevable à travers le sondage présentement en cours sur les parcs et espaces verts.

8.3 Déneigement Côte L'Hébreux

Un citoyen rapporte que sur la rue St-Laurent près de la côte L'Hébreux, la souffleuse ne passe que d'un côté de la rue, ce qui fait que les piétons n'ont pas de visibilité dans le secteur du 2868 St-Laurent.

Steve Dorval suggère de contacter le 311 de préférence lorsque cela se produit.

8.4 Sécurité sur la piste cyclable

Quelqu'un rapporte que les nouveaux véhicules individuels électriques (vélos, planches, trottinettes, etc.) de tout genre sont trop rapides et dangereux pour les utilisateurs de la piste cyclable.

Selon Steve Dorval, la Ville devra légiférer bientôt pour ces nouveaux véhicules.

9- Points d'information du conseiller municipal

Le président donne la parole à Steve Dorval pour des points d'information.

M. Dorval apporte donc :

- La mise en place d'un anneau de glace artificielle sur le site du quai Paquet
- Réfection de la Côte des Bûches pour l'an prochain au coût de 2 millions \$
- Construction d'un immeuble de petites dimensions sur le site de la Maison Audet

- Troisième phase de l'amélioration de la Terrasse de Lévis avec aide financière de la Capitale Nationale
- Amélioration des berges avec résultat de la consultation sur les espaces verts dans les prochaines années

10- Points d'information du parti Repensons Lévis

M. Marc André Boucher donne la parole à Mme Jessie Moore-Tremblay.

Mme Moore apporte les points qui tiennent à cœur à son parti :

- L'importance de l'acquisition de la Ferme Chapais qui est propriété fédérale;
- Le remplacement de l'ancienne hôtel Victoria pour lequel le patrimoine est très important;
- Elle ramène le projet de construction d'un hôtel dans le secteur de la traverse et du lien mécanique entre ce secteur et le Vieux-Lévis. Elle déplore le peu de réponses que le parti obtient à ses questions.
- Mme Tremblay invite les citoyens à se servir du 311 pour leurs questions et invite aussi les gens à questionner son parti sur toute question.
- Elle mentionne que la Direction de la vie communautaire peut accorder des budgets à des projets apportés par des citoyens ainsi que le Fonds vert pour des initiatives environnementales.
- Enfin elle invite les citoyens au congrès de Repensons Lévis le 19 novembre prochain.

Aucun autre point n'est soulevé.

10- Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée à 22 h 10 par Mme Huguette Gagnon secondée par M. Dany Pelletier

François Bilodeau, secrétaire.